
Les cadres du réseau des CPE saluent l'adoption du Projet de loi no.1
« Maintenant, nous pourrons enfin avancer à vitesse grand V! »

Longueuil, le 7 avril 2022 – Au nom de ses quelque 900 membres, l'Association des cadres des centres de la petite enfance (ACCPE) manifeste aujourd'hui une grande fierté : à la quasi-unanimité, les élu.e.s de l'Assemblée nationale ont enfin adopté le Projet de loi no.1 (Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement).

Un grand nombre de nos cadres ont vécu la création des CPE en 1997, ont contribué activement à son développement et ont investi temps et énergie à maintenir son haut niveau de qualité d'accueil. Pionnières et gestionnaires actuelles accueillent donc avec satisfaction l'enthousiasme du gouvernement à entreprendre pour notre réseau des changements ambitieux, notamment parce que ceux-ci engagent les prochains gouvernements à développer des services aux familles en fonction de leurs besoins réels et de leurs préférences en matière de services pour leurs enfants.

Citation

Au grand bonheur des familles et surtout des femmes du Québec, le réseau prend aujourd'hui un nouvel élan. Les cadres des CPE/BC s'engagent à contribuer activement au développement rapide des places de qualité et oui, malgré le contexte et les défis, nous ferons de ce Grand Chantier une réussite! Tout est désormais possible pour les familles du Québec!

Martine Beaupré, présidente de l'ACCPE

Rappelons que l'Association des cadres des CPE représente tous les cadres des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs auprès des représentants des employeurs et du ministère de la Famille. Elle a notamment pour mission de favoriser le développement des meilleures compétences de gestion chez les directrices générales et directrices adjointes des CPE/BC du Québec.

-30-

Source : Association des cadres des centres de la petite enfance

Informations : Brigitte Lépine, adjointe à la direction et aux communications 514-933-3954 poste 1 / brigitte.lepine@associationdescadres.ca